

## Nouvelle Certification des établissements de santé - HAS



### FICHE MEMO CRITERE IMPERATIF

#### Critère 2.4-04

### Analyse des événements indésirables associés aux soins

Cette fiche a été élaborée par la FORAP et construite sur la base des éléments du **manuel de certification** de septembre 2021 et de la fiche pédagogique Évaluation de la gestion des risques et des vigilances de novembre 2020.

#### Elle a pour objectifs de :

- **Faciliter l'appropriation des attendus des éléments d'évaluation du critère impératif** sur l'analyse des événements indésirables associés aux soins.
- **Présenter une vision globale des attendus** du manuel de certification **concernant l'analyse des événements indésirables associés aux soins** en analysant les attendus des critères associés.

Elle s'adresse principalement aux professionnels en charge de cette thématique au sein de l'établissement (gestionnaire de risques, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins...) et aux professionnels en charge du pilotage de la démarche de certification.

#### Que trouve-t-on dans cette fiche ?

- En préambule : le critère impératif et la liste des critères en lien avec la thématique
- Le critère impératif : les objectifs et les attendus du critère, les éléments d'évaluation, complétés par le regard de la FORAP
- Les critères en lien avec la thématique Analyse des événements indésirables associés aux soins, complétés par le regard de la FORAP.
- Des annexes : les références bibliographiques et réglementaires et les outils développés par la FORAP sur cette thématique.

Le « regard porté par la FORAP » sur les différents éléments d'évaluation s'appuie sur l'expertise des professionnels des structures régionales d'appui et ne présente pas de caractère exhaustif ni opposable. Cette fiche fera l'objet d'actualisation le cas échéant.